

Septembre 2019



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Vingt-deuxième Session

Libreville, Gabon, 17-19 septembre 2019

Action regardant les recommandations de la vingt-et-unième session

### RÉSUMÉ

Le présent document résume les mesures prises par le Secrétariat pour donner suite aux recommandations qui lui avaient été adressées au cours de la vingt-et-unième session, ainsi que les observations et recommandations générales relatives aux travaux du Comité, du Sous-Comité scientifique et des Groupes de travail. Les débats de la vingt-et-unième session ont principalement porté sur la nécessité de renforcer l'application des recommandations de gestion par les pays membres et de développer la collaboration du COPACE avec d'autres projets et organisations de la région.

Le Comité est invité à réfléchir au suivi des recommandations de la vingt-et-unième session dans le contexte des discussions qui auront lieu lors de la vingt-deuxième session. Le Comité est également invité à fournir toute autre information pertinente dans une perspective nationale.

## **INTRODUCTION**

1. À sa vingt-deuxième session (Dakar, Sénégal, 20-22 avril 2016), le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) a formulé une série d'observations et de recommandations au Secrétariat et à ses membres.
2. Le présent document résume les mesures prises par le Secrétariat depuis la vingt-et-unième session pour donner suite à ces recommandations, ainsi que les observations et recommandations générales relatives aux travaux du Comité, du Sous-Comité scientifique et de ses Groupes de travail.
3. Les recommandations formulées à la vingt-et-unième session et les mesures connexes sont résumées ci-après.

## **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU 21<sup>e</sup> COMITÉ AU SECRÉTARIAT**

1. Les membres encouragent le Secrétariat à:
  - a. Compléter le plan d'action pour les recommandations de l'examen technique des résultats de 2011.
  - b. Établir un programme de travail pour deux ou trois ans afin de mieux planifier les activités.
  - c. Veiller à ce que le Comité et le Sous-Comité scientifique se réunissent à intervalles réguliers, conformément au calendrier convenu (tous les deux ans).
  - d. Les avis scientifiques doivent être diffusés à toutes les parties concernées dès qu'ils sont disponibles.
  - e. Publier les résultats des réunions plus rapidement que ce n'est actuellement le cas.
  - f. Développer un site web interactif susceptible de renforcer la communication entre les partenaires.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Lors de la 21<sup>e</sup> session, le Secrétariat a fourni un texte sur les actions futures concernant les recommandations de l'évaluation des performances de 2011. Depuis le Comité de 2016, le Secrétariat s'est activement employé à poursuivre et à mettre en œuvre divers projets et initiatives répondant aux recommandations de l'examen des résultats de 2011, qui seront présentés au 22<sup>e</sup> Comité. Le programme de travail établi à la 21<sup>e</sup> session était également en grande partie achevé. Les actions non achevées ou incomplètes ont été limitées par des contraintes de financement et de capacités humaines institutionnelles. Ce problème a été partiellement résolu avec l'application, puis l'approbation ultérieure, du projet PESCAO, qui prévoit des effectifs et des consultants supplémentaires pour améliorer la performance globale du COPACE pour les trois prochaines années, dans la mesure où il a été conçu spécifiquement pour traiter les domaines de travail prioritaires du COPACE. Parallèlement, des sources de financement supplémentaires seront recherchées pour combler les lacunes en matière de capacités humaines du Secrétariat du COPACE. Les avis scientifiques des Groupes de travail ont été immédiatement diffusés aux membres du Groupe de travail et présentés à la 8<sup>e</sup> session du Sous-Comité scientifique pour approbation. Le Secrétariat a également développé une page web pour le COPACE, hébergée sur le site fao.org, qui appuiera une communication renforcée entre les partenaires. Le site web est en cours de validation et devrait être mis en ligne le mois prochain.*

2. Le Comité approuve les termes de référence révisés du Groupe de travail sur la pêche artisanale et demande au Secrétariat de trouver les moyens nécessaires pour rendre ce Groupe opérationnel.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Le Groupe de travail sur la pêche artisanale a tenu sa cinquième session, après une période d'inactivité, en juillet 2018. Il s'agissait de la première réunion depuis l'adoption des termes de référence révisés par le vingt-et-unième Comité. La réunion a examiné les termes de référence et un plan de travail a été élaboré, qui a été approuvé par le Sous-Comité scientifique à sa huitième session. Le Groupe de travail sur la pêche artisanale prévoit de tenir sa sixième réunion au début d'octobre 2019.*

3. Le Comité a salué les suggestions du SCS concernant la diffusion et la communication des résultats des Groupes de travail et a encouragé le Secrétariat à aller de l'avant avec les approches suggérées (reproduites ci-dessous):

- a. Le Comité s'est dit préoccupé par le fait que malgré la pertinence des recommandations formulées par le SCS, il y avait peu de communication entre scientifiques et décideurs et que la forme des recommandations de gestion rendait parfois difficile l'application au niveau national, en l'absence d'accords de gestion régionale, en particulier pour les stocks partagés pour lesquels des recommandations sont formulées pour l'ensemble des stocks. La nécessité de développer un mécanisme ou un dialogue à travers le COPACE entre scientifiques et gestionnaires, afin que le COPACE puisse mieux répondre aux problématiques de gestion, a été soulignée (paragraphe 38 du rapport du 21<sup>e</sup> Comité).
- b. La nécessité de renforcer l'application des recommandations par les États membres et la question de l'appropriation des recommandations ont été évoquées. À cet égard, le Comité demande au Secrétariat d'organiser un Groupe de travail spécial qui étudiera les questions de suivi et de communication.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Le nouveau projet PESCAO vise avant tout à améliorer la politique et le dialogue au niveau régional, les processus de gestion scientifique pour la région du COPACE et l'intégration des avis de gestion du COPACE dans les cadres nationaux. Ce faisant, le projet améliorera les connaissances et les conseils en matière de gestion pour le secteur de la pêche artisanale, renforcera l'interaction et les liens pour harmoniser les données et rationaliser les rapports dans différents processus mondiaux et régionaux. Le Programme EAF-Nansen fournit également un tel soutien, notamment pour faciliter le dialogue sur les stocks partagés. Le Groupe de travail sur les petits pélagiques a également préparé un résumé destiné aux gestionnaires afin de faciliter la diffusion des résultats peu après la réunion. Le Secrétariat a pris des mesures pour développer une page web du COPACE, qui sera hébergée sur le site fao.org, en appui à une communication renforcée entre les partenaires. Le site web est en cours de validation et devrait être mis en ligne le mois prochain.*

4. Le Secrétariat pourrait explorer, avec les différents membres, la meilleure manière d'obtenir des fonds pour les réunions du COPACE au cours de la prochaine période intersessions.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Le Secrétariat assure la liaison avec les pays sur cette question en ce qui concerne les différentes réunions organisées. Bien que le COPACE, par le biais de fonds extrabudgétaires, ait généralement besoin d'aider les Membres à assister à de nombreuses réunions du COPACE, certains membres continuent d'appuyer la participation de scientifiques aux réunions des Groupes de travail sur les petits pélagiques. Certains membres soutiennent également la participation au SCS. Enfin, ce mécanisme est également discuté dans l'étude sur les options pour améliorer la fonction du COPACE qui sera présentée à la vingt-deuxième session.*

5. Le Comité a recommandé l'adoption d'une approche parallèle pour explorer les moyens d'améliorer le fonctionnement du COPACE dans le cadre actuel, tout en explorant des options pouvant être envisagées à plus long terme. Une étude pourrait être commandée pour explorer les différentes options.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Le Secrétariat a obtenu un financement de l'UE pour mener une étude sur les options permettant d'améliorer le fonctionnement du COPACE, avec notamment une analyse coûts-avantages. Le rapport préliminaire sera présenté à la 22<sup>e</sup> Commission et un résumé sera diffusé sous forme de document de réunion. Le rapport sera finalisé après la session, en intégrant les observations et commentaires des membres.*

## **REQUÊTES AU 8<sup>e</sup> SCS ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PLAN DE TRAVAIL**

6. Le Comité a approuvé les sessions des Groupes de travail pour la prochaine période intersessions, telles que proposées par le SCS, en attendant la confirmation du financement:
  - a. Groupe de travail sur les espèces démersales Sud – 2016 au Gabon
  - b. Groupe de travail sur les espèces démersales Nord – 2016 à Tenerife, Espagne
  - c. Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord – 2016 au Sénégal
  - d. Groupe de travail sur les petits pélagiques Sud – 2016 ou début 2017 au Ghana
  - e. Groupe de travail sur la pêche artisanale – à confirmer.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Les réunions du Groupe de travail suivantes ont eu lieu. Les résultats ont été présentés au 8<sup>e</sup> SCS à Abidjan (Côte d'Ivoire) en octobre 2018:*

- a. *Groupe de travail sur les espèces démersales Sud – 2017 à Libreville, Gabon*
- b. *Groupe de travail sur les espèces démersales Nord – 2017 à Tenerife, Espagne*
- c. *Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord – 2018 à Banjul, en Gambie*
- d. *Groupe de travail sur les petits pélagiques Sud – 2018 à Elmina, au Ghana*
- e. *Groupe de travail sur la pêche artisanale – 2018 à Dakar, Sénégal.*

*En outre, le Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord s'est réuni en 2019 à Casablanca, au Maroc. Les résultats de ce Groupe de travail n'ont pas encore été examinés par le SCS, mais un résumé sur la gestion a été préparé et sera mis à la disposition du COPACE 22.*

7. Le Comité a approuvé la décision du SCS d'approuver une proposition de l'Espagne visant à inclure les évaluations de certaines espèces de petits pélagiques des îles Canaries dans les évaluations réalisées par le Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Des mesures ont été prises pour les inclure parmi celles évaluées par le Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord.*

8. Un atelier régional du COPACE sur la pêche profonde et les EMV a été envisagé, avec des propositions de dates pour 2016. Cet atelier sera financé par le programme de la FAO sur la pêche en eaux profondes.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *L'atelier a eu lieu au Sénégal et a été financé par le programme de la FAO sur la pêche profonde. Le rapport de l'atelier peut être téléchargé à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i7609b.pdf>.*

9. L'importance de fonder la gestion sur la science a été soulignée, de même que la nécessité de poursuivre et d'intensifier les travaux du SCS et de ses Groupes de travail.
10. Le Comité demande au SCS de présenter une proposition de révision du format des avis et des recommandations de gestion, qui devraient fournir des informations relatives à la qualité des données, aux modèles utilisés et autres informations pertinentes susceptibles d'affecter l'avis de gestion donné.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Grâce à une aide extrabudgétaire de l'UE et au soutien du Programme EAF-Nansen et du programme pour la pêche artisanale, les travaux du SCS et de son Groupe de travail ont été renforcés et tous les Groupes de travail se sont réunis. Le projet PESCAO devrait faciliter la poursuite des discussions sur la manière d'améliorer les recommandations de gestion.*

11. Plusieurs délégations ont appuyé l'appel en faveur d'une amélioration de la qualité et de la fiabilité des données au fur et à mesure de leur soumission aux Groupes de travail et au SCS, ainsi que de programmes de recherche plus harmonisés et normalisés, y compris les campagnes. Il a été suggéré de chercher à donner un aperçu de la capacité de recherche actuelle dans la région.
12. La nécessité de réviser les espèces/stocks à évaluer et le type d'évaluation utilisé par les Groupes de travail a été mentionnée.

**OBSERVATION ET ACTIONS DU SECRÉTARIAT:** *Les travaux de recherche ont été renforcés grâce à la collaboration avec le Programme EAF-Nansen et les travaux entrepris seront présentés au COPACE 22. La huitième session du SCS a également proposé un modèle de questionnaire à envoyer aux membres pour cartographier la capacité de recherche actuelle au sein du COPACE. L'UE a également accordé un financement au Secrétariat pour la mise en œuvre d'un projet ayant pour objectif général d'améliorer la qualité des évaluations et des avis de gestion produits par les Groupes de travail pour examen par le SCS et d'améliorer ensuite la gestion des stocks et les écosystèmes dans la région du COPACE.*

## **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES**

13. Le COPACE a été fortement encouragé à s'intégrer dans la Déclaration de Malabo pour une croissance et une transformation accélérées de l'agriculture dans l'optique d'une prospérité partagée et de moyens de subsistance améliorés afin d'assurer la cohérence des politiques de développement de la pêche telles que définies par cette politique panafricaine.
14. La visibilité du COPACE devrait être accrue, d'autant plus que la CEDEAO et l'Union africaine développent également des programmes et activités dans le secteur de la pêche.
15. Plusieurs délégués ont exprimé la nécessité de renforcer le Secrétariat du COPACE et de réviser les statuts.
16. Le Comité a souligné la nécessité d'une collaboration plus étroite entre le COPACE et les différentes organisations opérant dans la région du COPACE (organes de pêche régionaux et groupements économiques régionaux) afin de faciliter la bonne utilisation des ressources humaines et financières pour la conservation et la gestion des ressources halieutiques dans la région.
17. Les délégués des pays impliqués dans l'élaboration du cadre de gestion des pêcheries de petits pélagiques au large de l'Afrique du Nord-Ouest ont souligné la pertinence du sujet pour le Comité et du processus de développement du cadre de gestion des petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest. Ils ont réaffirmé l'importance de travailler à l'élaboration de mécanismes de gestion des stocks de pélagiques partagés et montré l'intérêt de finaliser le cadre pour la sous-région et les autres pays partageant des stocks. D'autres participants ont accueilli avec satisfaction la présentation du mécanisme de gestion des ressources partagées et ont indiqué qu'il s'agissait d'un exemple à suivre.
18. Le Comité a accepté de jouer le rôle de Comité directeur régional pour la région du COPACE pour la prochaine phase du Programme EAF-Nansen. Il a également suggéré que le SCS commence à identifier les priorités scientifiques du nouveau Programme EAF-Nansen.